

# ► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

**PS**

## CHÂTILLON MONTROUGE : UNE INTERCOMMUNALITÉ VIDE DE SENS

Les villes de Châtillon et Montrouge formeront une intercommunalité à partir de janvier prochain, sans que les habitants aient été consultés. C'est devenu une habitude à Montrouge.

La loi sur l'intercommunalité vise à favoriser le regroupement de communes pour qu'elles mettent en commun leurs moyens, offrent des services nouveaux à leurs habitants selon un principe simple : unis, nous sommes plus forts. Or, pour nos deux villes rien de tel. Regardez une carte, Châtillon et Montrouge n'ont que quelques mètres de frontières communes. Plus grave, la future communauté n'a aucun objectif, aucun projet.

Par exemple en ce qui concerne les « équipements culturels, sportifs et d'enseignement élémentaire et préélémentaire », l'unique projet est une salle d'armes à Châtillon. La seule compétence qui est développée dans cette communauté est celle des services funéraires. Ça ne suffit pas à faire un projet d'avenir...

Avec cette intercommunalité, il n'y aura pas de nouveaux services pour les Montrougiens, pas d'économies. En revanche, il y aura un nouvel impôt, une structure de gestion supplémentaire et un nouveau fief pour la droite, bien loin des préoccupations des habitants de nos deux villes et de leur avenir.

Les élus socialistes vous souhaitent, malgré tout, une bonne et heureuse année 2005

Les élus socialistes : 108, av. H. Ginoux (01 42 53 78 46) ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>

*Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.*

**PCF**

## NON A LA CONSTITUTION EUROPEENNE

Nous vous souhaitons une excellente année 2005. Cette année sera marquée notamment, par le référendum sur le projet Giscard de Constitution européenne. Contrairement à ce que l'on entend, il ne s'agit pas de voter pour ou contre l'Europe. Il s'agit de se prononcer sur le sens de la politique appliquée aux peuples européens et vous en avez déjà l'expérience. Ce projet vous concerne donc, dans votre activité de salarié, de citoyen, dans votre vie quotidienne. Car il y a un lien direct entre ce que vous vivez aujourd'hui en France : un pouvoir sourd à vos demandes, des fins de mois difficiles, des entreprises qui ferment ou se délocalisent, des services comme l'École ou la Santé qui s'appauvrissent, un État qui se désengage, qui approuve les « directives ».....et ce projet.

Or, le projet Giscard grave dans le marbre et pour très très longtemps, le pouvoir de l'argent, codifie le chantage patronal à l'emploi, aux salaires, programme l'affaiblissement des services publics, sacralise la concurrence, impose l'austérité, bafoue les protections sociales, comme règles de conduite...

Ce projet constitutionnalise un ultra libéralisme encore plus brutal, une France qui perd sa souveraineté et veut, par avance, rendre impossibles d'éventuels amendements ou de changements ultérieurs.

Bref, si cette constitution Giscard est adoptée, notre pays serait dans l'obligation de continuer, d'aggraver la voie de la régression et des privations pour le plus grand nombre et laisser place à un capitalisme débridé pour s'accaparer toujours plus de richesses. Vous avez donc tout intérêt à dire NON à cette Europe ultra libérale. La victoire du NON ne provoquerait aucun chaos. Elle traduirait l'exigence de la construction d'une Europe de la coopération, de la solidarité, du progrès économique et social, de la démocratie et de la paix.

*Groupe P.C.F. – 14 rue C. Pelletan*



Annie Braidotti



Patrick Robineau

CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

**MNR**

## INTERCOMMUNALITÉ ET FINANCES

N'étant pas a priori favorable à l'intercommunalité, il m'apparût néanmoins préférable de pouvoir dès à présent organiser à la carte cette intercommunalité avec la ville limitrophe de Châtillon, sans attendre pour cela que la loi ne nous y oblige. J'ai donc approuvé cette association de communes avec Châtillon et entériné les nouveaux statuts par un vote positif le 22 Décembre 2004.

Il est cependant regrettable que mon intervention sur ce sujet ait été dans un premier temps passée sous silence. J'avais, à cette occasion, soulevé la problématique des transferts de personnel, avec à la clef les aspects financiers d'une telle réorganisation et surtout une pression fiscale plus importante imposée aux Montrougiens.

Je pense que les deux communes ont de nombreux points communs, en plus de la situation géographique, et qu'il est possible de réaliser ensemble de grands projets d'avenir.

La question a été également posée en séance publique de savoir pourquoi l'extension de l'école Berthelot (budget initial voté 451 000 euros) avait atteint le seuil de 1 497 000 euros, un an plus tard ? Peut-on se lancer à l'aveuglette dans de ruineux projets sans en avoir auparavant estimé le coût ? Je serai désormais beaucoup plus réservée pour tout avenant supérieur à 5 %.

L'ensemble des subventions aux associations est évalué à 1 603 784 euros pour l'année 2005.

Contrairement à ce qui a été écrit sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal, je tiens à préciser que l'attribution accordée à l'UDAC (union des commerçants) pour 2005 est de 117 530 euros majorée de 6 200 euros pour la création d'un site internet. J'ai seulement formulé une réserve sur le montant élevé de la subvention. Par ailleurs, j'ai beaucoup apprécié le dernier numéro de « Bouticœurs ». Que mes vœux les meilleurs vous accompagnent tout au long de cette année 2005 !

*M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale.*

## ► Droit de réponse

Le Parti Socialiste fait une nouvelle fois preuve d'un manque d'objectivité. Comme c'est dommage ! Il aurait pu ainsi regretter que la Ville de Malakoff n'ait pas souhaité se joindre à Montrouge et Châtillon comme la logique géographique l'imposait. Il aurait pu dire aussi que les communes avec lesquelles il tient absolument à nous unir commencent déjà à recruter un directeur général, un directeur financier, un directeur des services techniques, autant de postes qui coûtent chers aux contribuables. Alors que notre volonté n'est justement pas de créer un nouvel échelon administratif coûteux. Nous recherchons plutôt les synergies et les économies d'échelle. La mise en commun de nos deux conservatoires n'est qu'un exemple. Mais le parti Socialiste « oublie » de le citer dans les équipements culturels. Quant aux nouveaux impôts, il me semble que l'avenir jugera. A ce jour, on peut constater que toutes les villes avec lesquelles le PS veut nous associer ont des impôts plus lourds que les nôtres. Où est la bonne gestion ?

*Le Maire,  
Directeur de la publication*

Je suis très heureux que Madame Galateau soit favorable à nos choix sur l'intercommunalité. Par contre, je suis étonné qu'elle revienne sur une question qu'elle a posé en Conseil municipal, et à laquelle il lui a été répondu, concernant l'extension de la Maternelle Berthelot. Le projet initial dont l'estimation prévisionnelle était de 540 000 € TTC ne comprenait que deux salles de classe. Au fur et à mesure de l'avancement des études et de la concertation avec le comité de suivi (service enseignement, Direction, parents d'élèves), le projet a évolué pour comprendre 4 salles au lieu de 2, l'extension de la salle à manger, le passage de la cuisine en liaison froide et la construction d'une salle pour les enseignants. C'est ce qui a justifié le nouveau coût estimatif de 1 547 217 € TTC qui a été présenté au Conseil municipal du 24 septembre 2003. Cette nouvelle estimation a été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal, Madame Galateau étant présente.

*Le Maire,  
Directeur de la publication*